



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119220>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-119220**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de services de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Description : La consultation concerne les prestations de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Identifiant de la procédure : c2685543-0079-4bcf-ad14-4b7fbf85284d

Identifiant interne : 25M26

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'une consultation passée selon la procédure adaptée conformément aux articles R.2123-1 3°, R.2112-6, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79710000 Services de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79713000 Services de gardiennage

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bourg-la-Reine

Code postal : 92340

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs d'exclusion sont disponibles dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Description : La consultation concerne les prestations de sécurité incendie sur le site de La Chapelle de l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Identifiant interne : 25M27

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79710000 Services de sécurité

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : L'accord-cadre sera conclu pour une durée initiale ferme d'un (1) an à compter de sa date de notification. Conformément à l'article R.2112-4 du code de la commande publique du 1er avril 2019, il est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Il sera conclu dans les limites financières suivantes : - Montant minimum annuel : 200 000 Euros HT ; - Montant maximum annuel : 400 000Euros HT. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier, et ce avec tous les candidats dont la qualification de l'offre le permet. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, qu'ils soient techniques ou financiers. Les candidats concernés seront informés des modalités d'organisation et du contenu de la négociation. La visite est obligatoire sur le site de La Chapelle. Il est donc vivement recommandé au candidat d'anticiper la planification de sa visite. L'attestation de visite remise par l'Université au moment de la

visite devra être jointe dans le cadre des documents à remettre au titre de l'offre mais son absence n'entraînera pas l'irrégularité de l'offre. Le candidat devra convenir d'un rendez-vous par téléphone auprès des correspondants de la Direction de la prévention, de la sécurité incendie et de l'environnement : > M. Karim Amrouche / 06 69 95 04 45 / Karim.Amrouche@univ-paris1.fr . Conformément à l'article R.2191-17 du code de la commande publique, lorsque l'accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande prévoit un montant minimum supérieur à 50 000 euros hors taxes, l'avance est accordée en une seule fois sur la base de ce montant minimum. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, conformément aux dispositions de l'article R.2192-10 du code de la commande publique du 1er avril 2019 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Liste et description succincte des critères de sélection : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Si l'entreprise candidate, de création récente, n'est objectivement pas en mesure de produire, pour justifier de sa capacité financière, l'un des renseigne

Description : Conformément à l'article R.2144 du code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur procède à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du présent Règlement de la Consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Liste et description succincte des critères de sélection : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - une liste des principales références de prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années ; - L'agrément CNAPS : l'extrait individuel autorisant à exercer

Description : Conformément à l'article R.2144 du code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur procède à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du présent Règlement de la Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère B le prix Le nombre de points attribués pour ce critère sera obtenu sur la base du montant total HT du Détail Quantitatif Estimatif. Les prix renseignés dans le DQE par les candidats devront reprendre strictement les prix du bordereau de prix unitaires. Le DQE n'est pas contractuel. Le nombre de points

attribué pour ce critère sera obtenu au moyen de la formule suivante : (Montant du DQE le moins élevé* / Montant du DQE analysé) x 40 (*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère A Valeur technique o Sous-critère A1 : Moyens matériels, humains et techniques affectés à l'exécution du marché notés sur 25 points et appréciés selon les éléments suivants : - réserve d'agents, - les équipements techniques mis en oeuvre pour réaliser les prestations, - les personnels d'encadrement, - l'indication des titres d'étude et de l'expérience

Critère :

Type : Qualité

Description : o Sous-critère A2 : Gestion des plannings prévisionnels, notée sur 10 points et appréciée selon les éléments suivants : - la prise de contact avec l'Université ; - les changements et les contraintes liées à l'activité,

Critère :

Type : Qualité

Description : o Sous-critère A3 : Gestion des échanges avec l'Université, notée sur 10 points et appréciée selon les éléments suivants : - contenu de l'outil informatique, - l'interface - la facilité d'usage - la possibilité de disposer de statistiques - la sécurité de l'accès

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère C : Délais d'exécution, notés sur 15 points et appréciés selon les éléments suivants : • les délais d'exécution sur 10 points : - délai de remplacement d'un agent de sécurité incendie du titulaire sur site pour raison de grève, santé, retard... ; - délai de remplacement d'agents de sécurité incendie en cas d'absence inopinée des personnels de l'établissement ; - délai de remplacement d'un agent défaillant. - délai d'envoi d'agent de sécurité incendie en renfort sur un site (ex : panne installation SSI) ; - délai d'envoi d'agent de sécurité incendie en renfort lors de manifestations exceptionnelles (événementielles, conférence, tournage, mouvements...) ; délai de réception, à compter de la demande de l'université qui interviendra dans les 15 premiers jours de chaque mois, d'un planning mensuel prévisionnel précisant le nombre et l'identité d'agent pour chaque site de l'université ; - délai de transmission du rapport d'incident à partir de la date de survenance ; - délai de transmission de la liste nominative des personnels affectés aux prestations ; - délai de traitement de toute réclamation à compter de leur signalement par l'université ; - délai de transmission des comptes rendus de réunions trimestrielles ; - délai de transmission du dossier des agents (pièce d'identité, cv, diplôme SSIAP, habilitation électrique, formation SST ou PSC1) ; • les dispositions mises en place pour les demandes d'exécution dans de brefs délais, jugés sur 5 points.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère E : La démarche en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution du marché, notée sur 5 points

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 18/11/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ministère de l'économie et des finances - Le médiateur des marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Numéro d'enregistrement : 19751717000019

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris

Code postal : 75005

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Albert Elmerich

Adresse électronique : marches@univ-paris1.fr

Téléphone : +33 189684330

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Ministère de l'économie et des finances - Le médiateur des marchés publics

Numéro d'enregistrement : 11002001300097

Adresse postale : 139 rue de Bercy

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : mediateur.industrie@finances.gouv.fr

Téléphone : 0140040404

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e6447a77-2da9-428d-bcbc-e8751afc8e52 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 18/10/2024 à 14:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/10/2024